

Colloque de l'Association Droit & Affaires

Validé dans le cadre de la formation continue des avocats

La compétitivité de la règle de droit

Programme

- 13h30** Accueil des participants, Conseil économique, social et environnemental
- 14h00** Allocution
David Gordon-Krief, Président du groupe des Professions libérales au Conseil économique, social et environnemental
- 14h05** Propos introductifs
Anne Outin-Adam, Directeur des politiques législatives et juridiques de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

I. Règle de droit et stratégie des entreprises : comment investir dans un environnement juridique complexe ?

Président de la première table ronde : Alain Couret, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS-BFL

- 14h20** *Les lois dites de simplification du droit et leurs apports*
Alain Couret, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS-BFL
- 14h35** *Les décisions des juges et des AAI favorisent-elles la compétitivité des entreprises françaises ?*
Marie-Anne Frison-Roche, Professeur des Universités à Sciences Po Paris
- 14h50** *L'entreprise face aux litiges : le système procédural français favorise-t-il le règlement des conflits ?*
Me Jean-Yves Garaud, Avocat associé, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton
- 15h05** Discussion
- 15h15** *Entreprendre en France en 2014 : premiers actes de la vie d'une entreprise*
Me Geoffroy Pineau-Valencienne, Avocat, Jones Day
- 15h30** *Fiscalité française, règles et pratiques : avantage ou désavantage compétitif ?*
Antoine Morterol, Senior Vice President Finance - Tax, Lafarge
- 15h45** Discussion
- 15h55** *L'entreprise face à la multiplicité des normes : l'exemple du contrôle des concentrations en Europe, entre coordination et convergence*
Fabien Zivy, chargé de mission pour le compte du Ministre de l'Economie et des Finances
- 16h10** *La gouvernance des grandes sociétés : la règle de droit étatique dépassée par la soft law ?*
Véronique Magnier, Professeur à l'Université Paris-Sud, Directeur de l'Institut Droit Ethique Patrimoine (IDEP)
- 16h25** Discussion
- 16h35** Pause

II. Règle de droit et financement des entreprises: la règle de droit permet-elle de financer et restructurer efficacement les entreprises ?

Président de la seconde table ronde : Stéphane Torck, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

- 16h50** *La transparence et l'intégrité des marchés à l'épreuve du foisonnement réglementaire*
Stéphane Torck, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
- 17h05** *La réforme des offres publiques en cours : loi Florange, loi anti-OPA ?*
Me Dominique Bompoin, Avocat à la Cour
- 17h20** *Le financement intermédié face à la crise de confiance des investisseurs*
Me Hubert de Vauplane, Avocat associé, Kramer Levin Naftalis & Frankel
- 17h35** Discussion
- 17h45** *L'impact du droit des procédures collectives sur l'octroi du crédit : un frein pour la croissance ?*
Georges Affaki, Président du Comité juridique de la Commission bancaire de la Chambre de commerce internationale, Professeur-associé à l'Université Panthéon-Assas
- 18h00** *Vers une nouvelle réforme du droit des procédures collectives ? Forces et faiblesses de notre système juridique, perspectives*
Me Gilhem Bremond, Bremond & Associés, Président de l'Association de Retournement des Entreprises
- 18h15** Discussion
- 18h25** Cocktail

Palais d'Iéna - 75016 Paris

Vendredi 22 novembre 2013 – 14h / 19h

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS

adeaffaires@gmail.com

Cette conférence est validée au titre de la formation continue des avocats